

tant de merveilles, épanchons nos cœurs sur la piété de *Louis*. Poussons jusqu'au ciel nos acclamations ; et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne, ce que les six cent trente pères dirent autrefois dans le concile de Chalcedoine (1) :

Vous avez affermi la foi ; vous avez exterminé les hérétiques, c'est le digne ouvrage de votre règne ; c'en est le propre caractère. Par vous l'hérésie n'est plus : Dieu seul a pu faire cette merveille. Roi du ciel, conservez le roi de la terre : c'est le vœu des églises : c'est le vœu des évêques (2). »

M^{me} de Sévigné, écrivait le 24 novembre 1685 ; « c'est la plus grande et la plus belle chose qui ait été imaginée et exécutée. »

« Dans toute cette affaire, dit St-Lambert, dont le témoignage ne saurait être suspect de partialité en faveur de Louis XIV, ce prince fut trompé par ses ministres et céda trop facilement au vœu général de la nation. »

Voici maintenant la contre partie des louanges. Écoutons ce que murmuraient les protestants et les ennemis de Louis XIV. Saint-Simon, aveuglé par sa haine contre ce prince, va jusqu'à dire : « La conduite même de la cour de Rome ne put ouvrir les yeux au Roi, car cette main basse sur les huguenots ne put tirer du Pape Innocent XI la moindre approbation. »

Christine, reine de Suède, alors à Rome, et Jurieu, prétendirent aussi que le Pape n'avait pas approuvé la Révocation.

M. de Carné va beaucoup plus loin : « Dans ce moment solennel, dit-il (p. 79 du *Correspondant* du mois d'octobre 1856), Rome donnait à la chrétienté un spectacle fort inattendu. Bien loin de féliciter ni le roi ni l'ambassadeur de Louis XIV pour les rigueurs exercées contre les hérétiques, et de paraître compter sur le succès de l'acte qui occupait alors l'univers entier, la cour

(1) Concil. Chalced. act. VI.

(2) « Le Tellier dit, en scellant la révocation du fameux Édit de Nantes, qu'après le triomphe de la foi, et un si beau monument de la piété du Roi, il ne se souciait plus de finir ses jours. » Bossuet, *Oraison funèbre* de Michel Le Tellier, même édition.